

Pour qui ?

Le programme pilote pour une **forêt d'avenir** a pour but d'accompagner les propriétaires forestiers du **territoire Monts et Barrages** dans un objectif commun de **gestion durable** des forêts.

Il est accessible à tous, gratuitement, sur l'ensemble du territoire !

Pourquoi ?

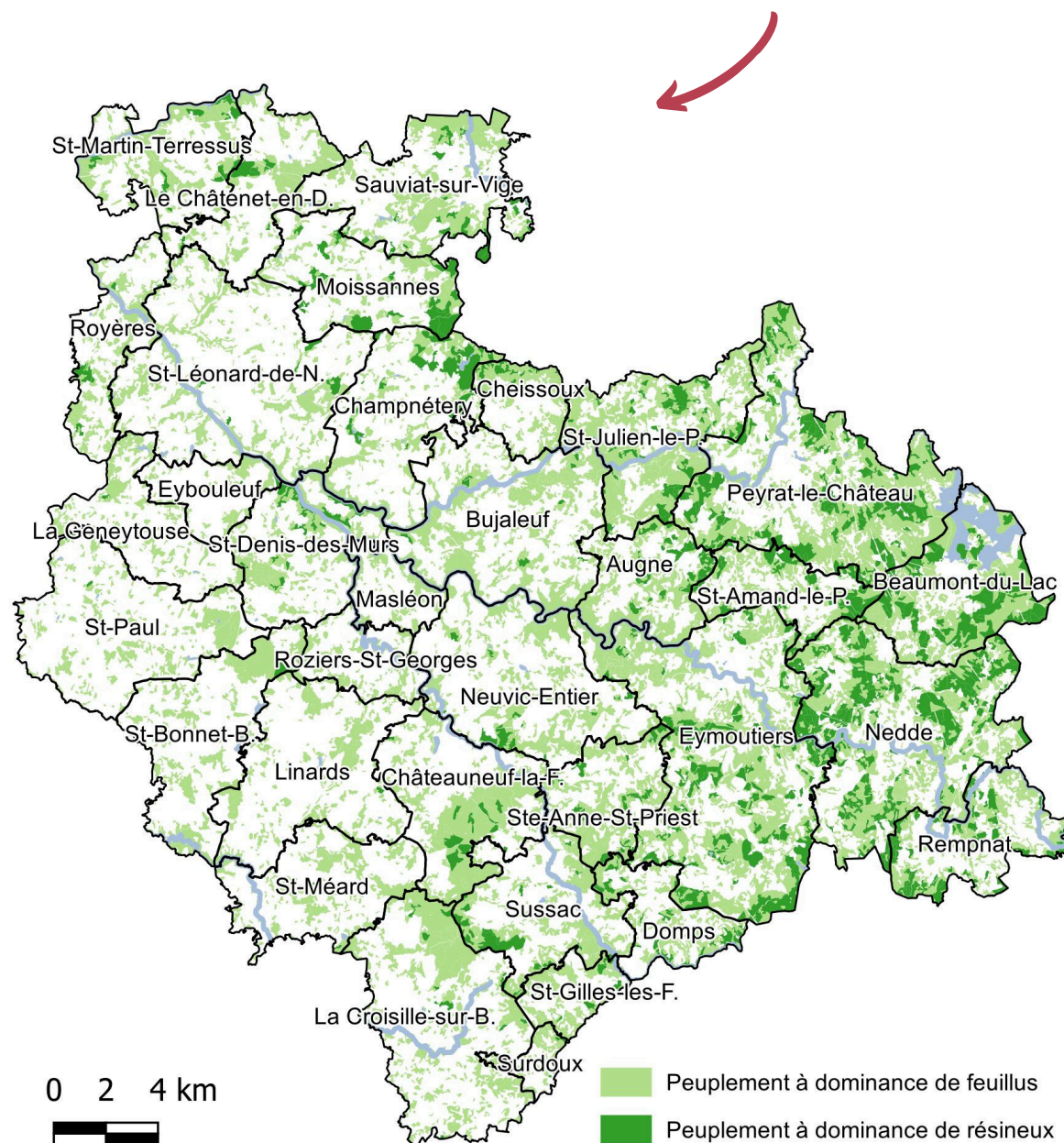
42%, c'est le pourcentage important de forêts présentes sur le territoire Monts et Barrages.

Leur gestion répond à plusieurs enjeux tels que :

- la recherche de **débouchés économiques**,
- la **préservation du milieu**,
- l'**adaptation au changement climatique**.

Une animation territorialisée a été mise en place afin de répondre à ces problématiques localement.

PAYS MONTS ET BARRAGES



Comment ?

- **Conseils techniques personnalisés**, visites-diagnostic de parcelles
- Mise en place des **plans simples de gestion**
- Réunions d'**informations collectives** avec les différents partenaires
- Information sur les **aides financières disponibles** pour la plantation, l'entretien, etc.
- **Formations** à la sylviculture
- Création et/ou accompagnement de **regroupement de propriétaires forestiers**

• Votre contact

Ines Mazalaigue

Technicienne forestière &
animatrice du projet
au Centre National de la Propriété Forestière
Nouvelle-Aquitaine

06 59 34 15 19 / 05 55 69 57 60
ines.mazalaigue@cnpf.fr



Ce programme est copiloté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Monts et Barrages, le Centre National de la Propriété Forestière Nouvelle Aquitaine, le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine, l'association l'Aubraie et le GDF Monts et Barrages.



Forêts limousines Forêts d'avenir

CONSEIL
ACCOMPAGNEMENT
FORMATION

Des actions pour les propriétaires forestiers
du Pays Monts et Barrages



Imprimé par nos soins / Ne pas jeter sur la voie publique.